

Séance plénière du 21 novembre 2014

Question d'actualité

Monsieur le Président,

Dans le contexte de dérèglement climatique que nous connaissons, et alors que la conférence sur le climat a lieu dans un an, il serait irresponsable de développer l'exploration et l'extraction de pétrole et gaz de schiste en France. C'est ce qui nous inquiète fortement alors que diverses demandes de permis d'exploration sont actuellement à l'étude au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Quand bien même certains de ces permis concernent officiellement l'exploration d'hydrocarbures dits conventionnels, il existe un risque qu'ils aboutissent à des extractions de pétrole et gaz de schiste. Délivrer ces permis d'exploration constituerait donc un signal alarmant pour la Région Ile-de-France, qui, de par sa composition géologique, renferme de très nombreux gisements de pétrole et gaz de schiste, et alors que le Conseil Régional s'est clairement prononcé à plusieurs reprises contre leur exploration et leur extraction, notamment à l'occasion d'un vœu commun de la majorité le 4 février 2011.

Nous ne pouvons par conséquent accepter que certaines demandes de permis de recherche, particulièrement inquiétants pour la Région Ile-de-France, soient accordées alors qu'elles présentent un risque pour l'équilibre environnemental francilien, autant que pour la santé des Francilien.ne.s. Il ne s'agit pas là de lister toutes ces demandes, mais de vous faire part de quelques exemples particulièrement préoccupants pour notre Région.

La demande de permis d'exploration de Cezy, dans l'Yonne pourrait être validé par un arrêté ministériel. Une grande partie du périmètre concerné s'étend sur les aires d'alimentation de captage de sources dont Eau de Paris assure la gestion et qui contribuent à l'alimentation en eau potable de la ville de Paris. Or la réalisation du projet de forage, tel que proposé par la société Bluebach Ressources, aurait des effets désastreux sur la qualité de la ressource en eau, et donc sur l'environnement et la santé de milliers de Francilien.ne.s. Eau de Paris a demandé le retrait immédiat du projet et qu'aucune autorisation ne puisse à l'avenir être délivrée sur les aires d'alimentation et de captage d'eau potable. La Région Ile-de-France doit soutenir cette demande.

La demande de permis d'exploration de Gastins en Seine-et-Marne a elle aussi fait l'objet d'une consultation publique en septembre. La société avait déjà déposé une demande en 2010 où elle faisait explicitement référence à la recherche d'hydrocarbures non conventionnels et à l'utilisation de la fracturation hydraulique. Comment pourrait-on croire, sous prétexte que quelques formulations ont été habilement modifiées dans la nouvelle demande de permis d'exploration déposée en 2013, que l'objectif visé par la société a lui aussi changé ?

1/2

Nous pouvons également rappeler la mobilisation qui a eu lieu récemment en Essonne pour dénoncer les demandes de permis d'exploration de Boissy (recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur une surface de 504km²) et d'Auvernaux (sur un périmètre recouvrant pour partie le projet de Parc Naturel Régional du Gâtinais).

Afin de faire respecter les décisions de notre assemblée, nous souhaiterions savoir ce que vous comptez faire pour :

- **Rappeler à Ségolène Royal la position ferme de la Région Ile-de-France concernant l'exploration et l'extraction de gaz et pétroles de schiste.**
- **Faire suspendre l'attribution de permis d'exploration en Ile-de-France, qui irait clairement à l'encontre de la santé des Franciliens et qui ne serait conforme ni avec la préservation de l'environnement francilien ni avec les engagements de la France sur l'exploration et l'extraction des ressources fossiles.**
- **Faire interdire toute demande de permis d'exploration et d'extraction sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable des Franciliens, en coopération avec les Régions concernées**
- **Porter ces questions dans les instances de coordination et particulièrement au sein de l'ARF, pour que les régions se concertent au sujet des demandes de permis concernant plusieurs régions.**

Mounif Satouri



2/2